



COMITER des rivières d'Ile-de-France

Vendredi 7 avril 2023

Courbevoie



Accueil et introduction

Daniel MARCOVITCH

Vincent GRAFFIN

MATIN

STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enrichissement de la stratégie d'adaptation au changement climatique

Réponses d'adaptation aux vulnérabilités identifiées en Ile-de-France

- La baisse des débits
- Phénomènes de précipitations plus intenses
- Evènements de sécheresse et de fortes chaleur

APRES-MIDI

REFLEXIONS SUR L'ELABORATION DU 12^{ème} PROGRAMME

Bilan intermédiaire su 11^{ème} programme sur le bassin Seine-Normandie et en Ile-de-France

Lancement du chantier d'élaboration du 12^{ème} programme

Travaux des membres de la COMITER : pistes d'investigations souhaitées pour le 12^{ème} programme



MATINEE

STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enrichissement de la stratégie d'adaptation au changement climatique – massifier l'adaptation

Sarah FEUILLETTE

Cheffe de service planification, évaluation et prospective
&

Théophile CLERC

Changement climatique

Service planification, évaluation et prospective

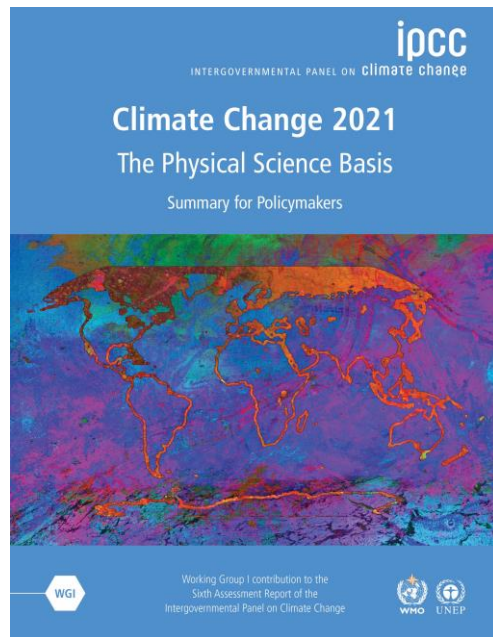
DIRECTION PLANIFICATION EVALUATION ET PROSPECTIVE

Rappel sur la stratégie d'adaptation au Changement climatique



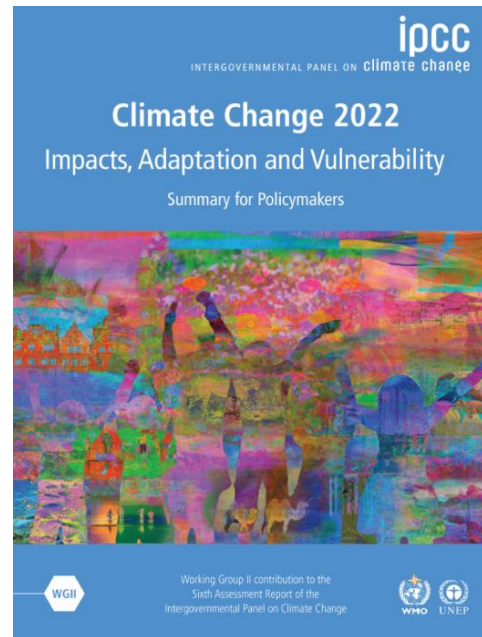
Sarah FEUILLETTE–AESN

Chef de service– Direction Connaissance et Programme



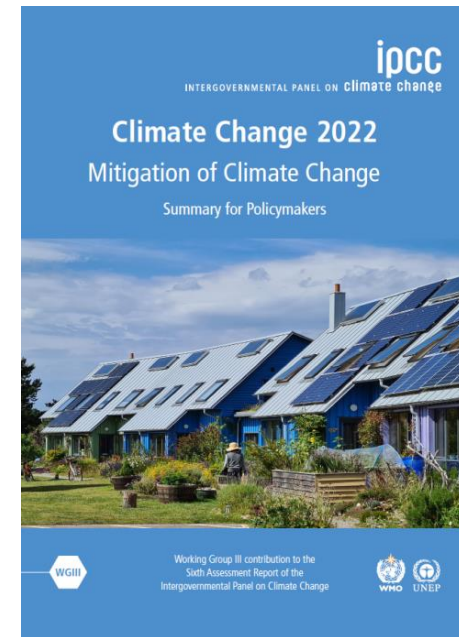
- **GT1** : bases des sciences physiques

• - 9 août 2021 -



- **GT2** : impacts, adaptation et vulnérabilité

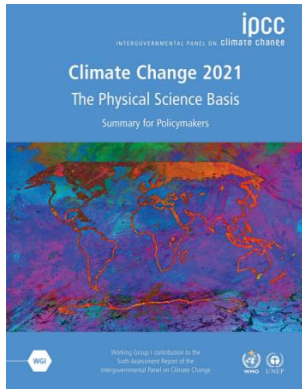
20 février 2022



- **GT3** : Atténuation

• - 4 avril 2022 -

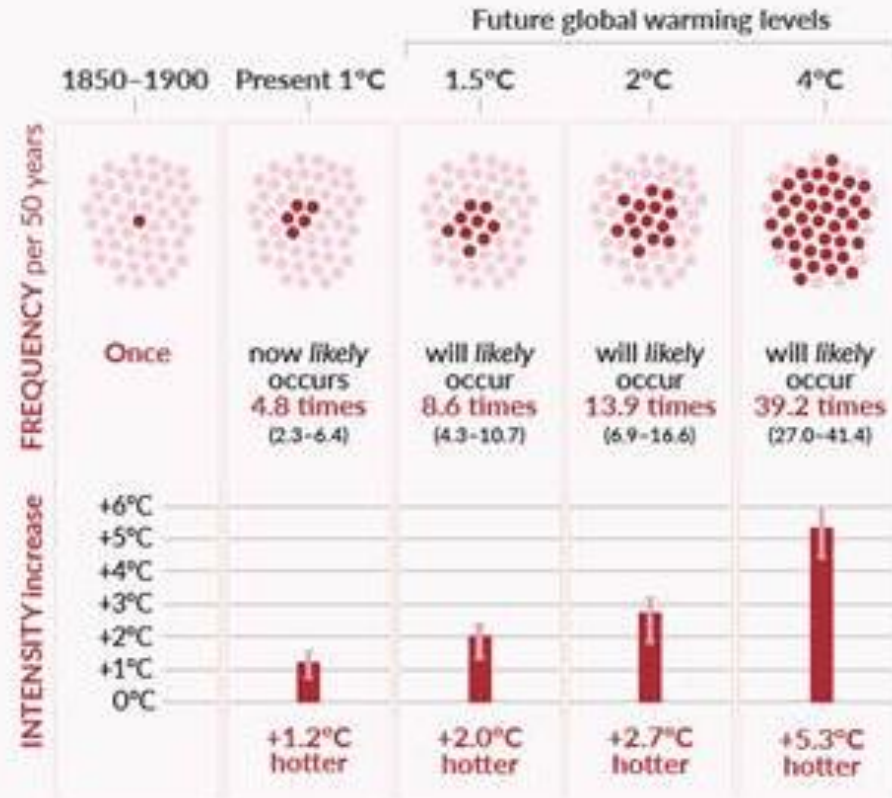
Des événements extrêmes plus fréquents et plus intenses à chaque degré supplémentaire



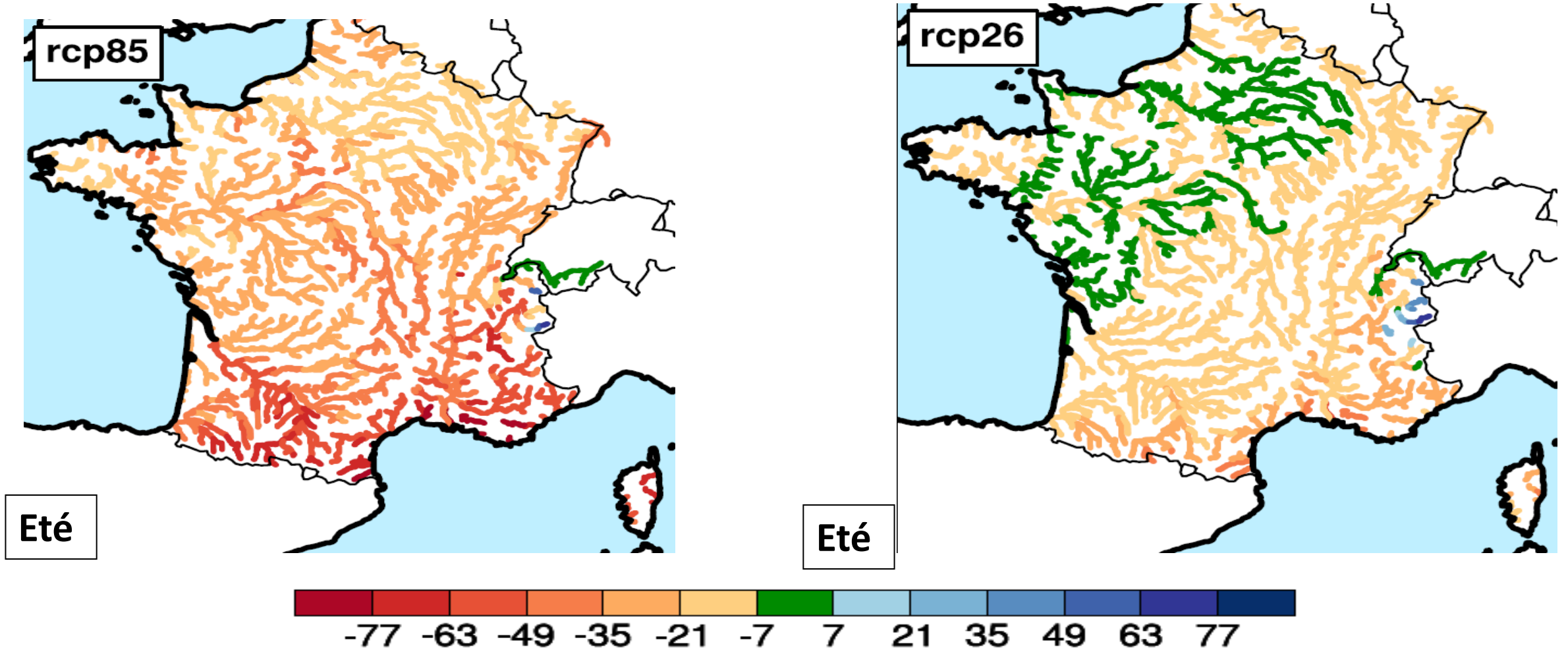
Hot temperature extremes over land

50-year event

Frequency and increase in intensity of extreme temperature event that occurred once in 50 years on average in a climate without human influence



Réduction des débits à l'étiage en France



La réduction des émissions de GES aura un impact fort
sur les ressources en eau

Impacts du CC sur le bassin de la Seine

- ↓ - une baisse des débits de 10 à 30 % en 2030- 2060 ;
- ↓ - un niveau moyen des nappes correspondant à celui des 10 % d'années les plus sèches connues à ce jour ;
- ↑ - une multiplication par 3 du nombre de jours en sécheresse agricole dans la période 2030- 2060 ;
- une multiplication par 10 du nombre de jours en sécheresse hydrologique ;
- ↑ - une montée du niveau de la mer de 1m d'ici 2050, compte tenu des événements extrêmes ;
- ↑ - une augmentation de la température de surface et une acidification des océans ;
- ↑ - une augmentation de l'évapotranspiration de 20 % d'ici à 2060 ;
- ↑ - une fréquence accrue des pluies fortes et des tempêtes.

Enrichissement de la stratégie



- **Principes directeurs de la stratégie de 2016 confirmés par le volet II du 6è rapport du GIEC : SaFN, multifonctionnalité, sans regret, éviter la maladaptation**
- **Accélérer la mise en œuvre pour accroître la résilience des territoires d'ici 10 ans**

Les objectifs de la Stratégie

- Réduire la dépendance à l'eau et assurer un développement humain **moins consommateur d'eau**
- Préserver la **qualité de l'eau**
- Protéger la **biodiversité et les services écosystémiques**
- Prévenir **les risques d'inondation et de coulées de boue**
- Anticiper les conséquences de **l'élévation du niveau de la mer**
- Favoriser **le remplissage naturel des nappes**
- Lutter contre **la vulnérabilité aux vagues de chaleur**



Axes d'enrichissement

Bilan de la
trajectoire
du bassin

+ 2 objectifs
Vagues de chaleur,
recharge naturelle
des nappes

Points d'attention pour
faciliter l'appropriation
des solutions
d'adaptation

Mise à jour des
connaissances
scientifiques

Appel au
passage à
l'action
Leviers concrets

Echanges avec
Comiter
Plans d'actions
opérationnels par sous
bassin

Solutions
stratégiques
actualisées

Mise en lien avec
schémas, stratégies,
plans existants...

- Maladaptation (GIEC): Mesures susceptibles d'aggraver le risque de conséquences néfastes associées au climat (y compris par une hausse des émissions de gaz à effet de serre), d'accentuer la vulnérabilité face aux changements climatiques ou de dégrader les conditions de vie actuelles ou futures. Ce résultat est rarement intentionnel.
- => Rechercher des bouquets de solutions, ambitieux, **qui ne verrouillent pas une trajectoire** rendant la transition écologique (dont l'adaptation) plus difficile à moyen et long terme.



REPONSES D'ADAPTATION AUX VULNERABILITES IDENTIFIEES EN ILE DE FRANCE

VULNERABILITES IDENTIFIEES EN ILE-DE-FRANCE

- La baisse des débits
- Les phénomènes de précipitations plus intenses
- Les évènements de sécheresse et de fortes chaleur

La Baisse des débits

- Perte de la capacité de dilution de la Seine et d'un grand nombre de cours d'eau sur le territoire francilien (Mauldre, Orge-Yvette, l'Yerres, le Croult-Enghien-Vieille Mer, Marne et Beuvronne) :
 - Des niveaux de traitement à adapter et/ou un système d'assainissement à repenser
- L'augmentation de la concentration des polluants chimiques liée à l'imperméabilisation sur l'île de France.
 - Influencer sur les schémas d'aménagement et documents d'urbanisme à l'échelle régionale et locale



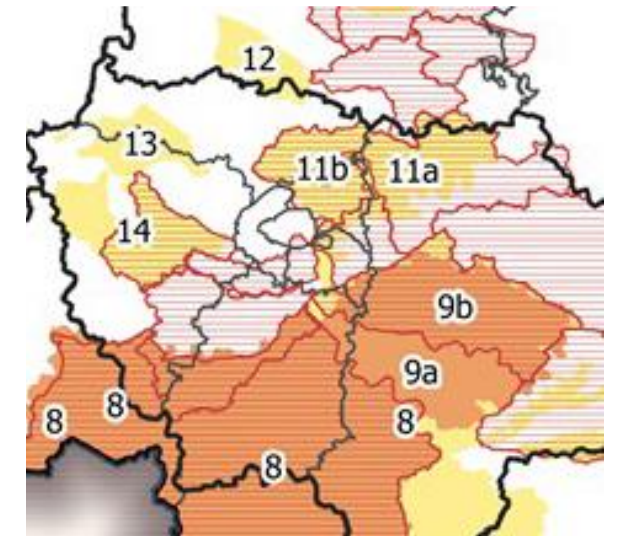
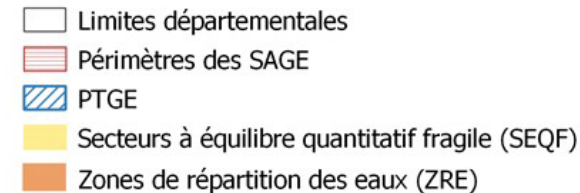
Evènements de sécheresse et fortes chaleurs

- L'augmentation de température et la baisse des teneurs en oxygène vont conduire à la dégradation des habitats et seront un frein à la migration piscicole (Etude CONSACRE GIPSeineAval)

➤ **Accélérer la restauration des milieux pour augmenter leur résilience**

- Si l'enjeu sur le quantitatif n'apparaît pas prégnant actuellement, quelques secteurs à tension quantitative fragile identifiés dans le SDAGE.

➤ **Etudes à engager en priorité sur les territoires de SAGE**



- Des zones humides fragilisées et peu protégées

➤ **Influer sur les schémas d'aménagement et documents d'urbanisme à l'échelle régionale et locale**

- Des espaces urbains soumis à des vagues de chaleur par manque de végétalisation

Le défi d'assainissement de la zone centrale

Aïcha JAIRY

Directrice de la stratégie territoriale
SIAAP



Stratégie d'adaptation au changement climatique – SIAAP

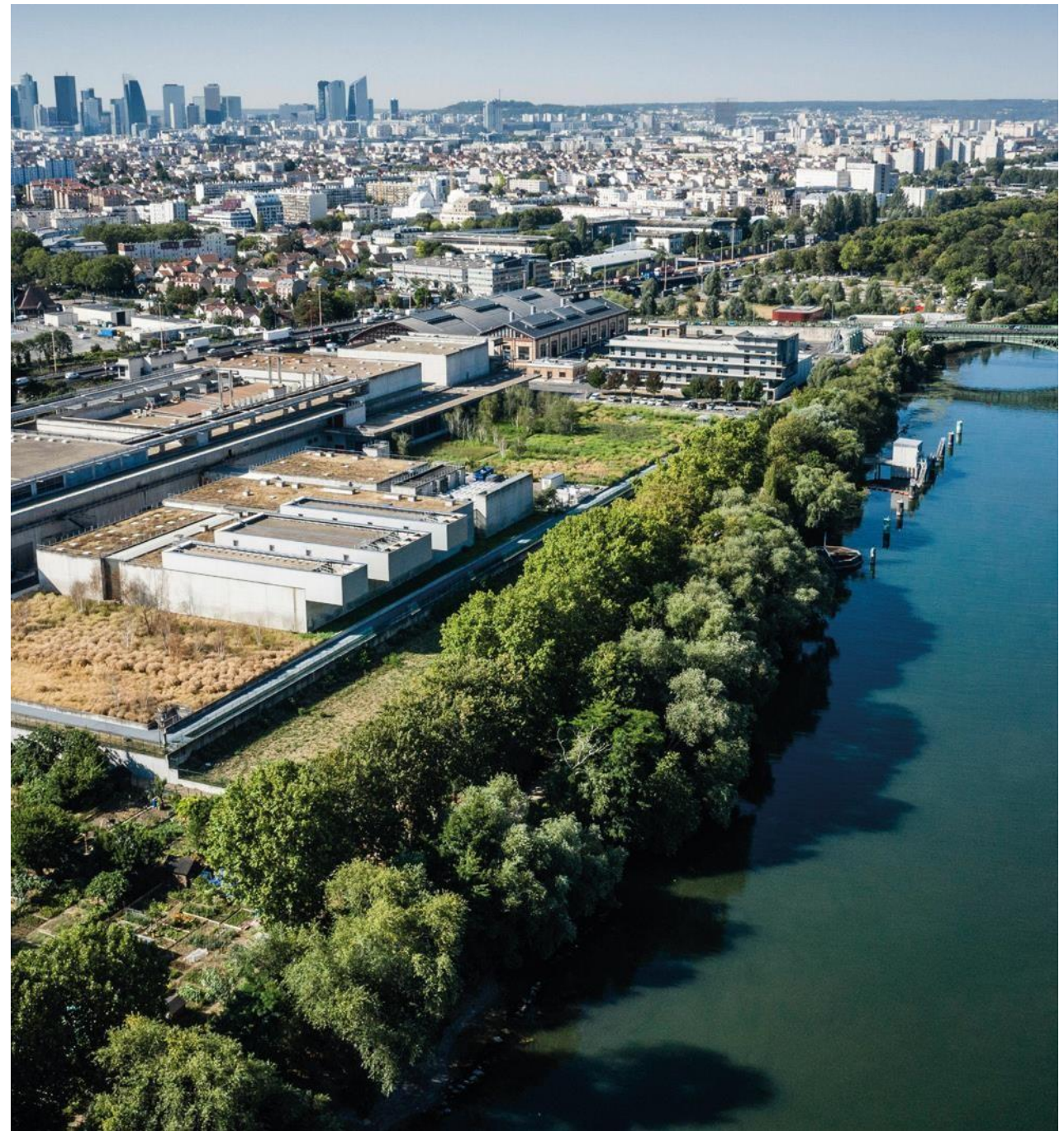
COMITER

07 avril 2023

Direction de la Stratégie Territoriale



Service public de l'assainissement francilien



LE SIAAP EN QUELQUES CHIFFRES



SEINE
500 m³/s

Zone SIAAP
9,3 millions habitants



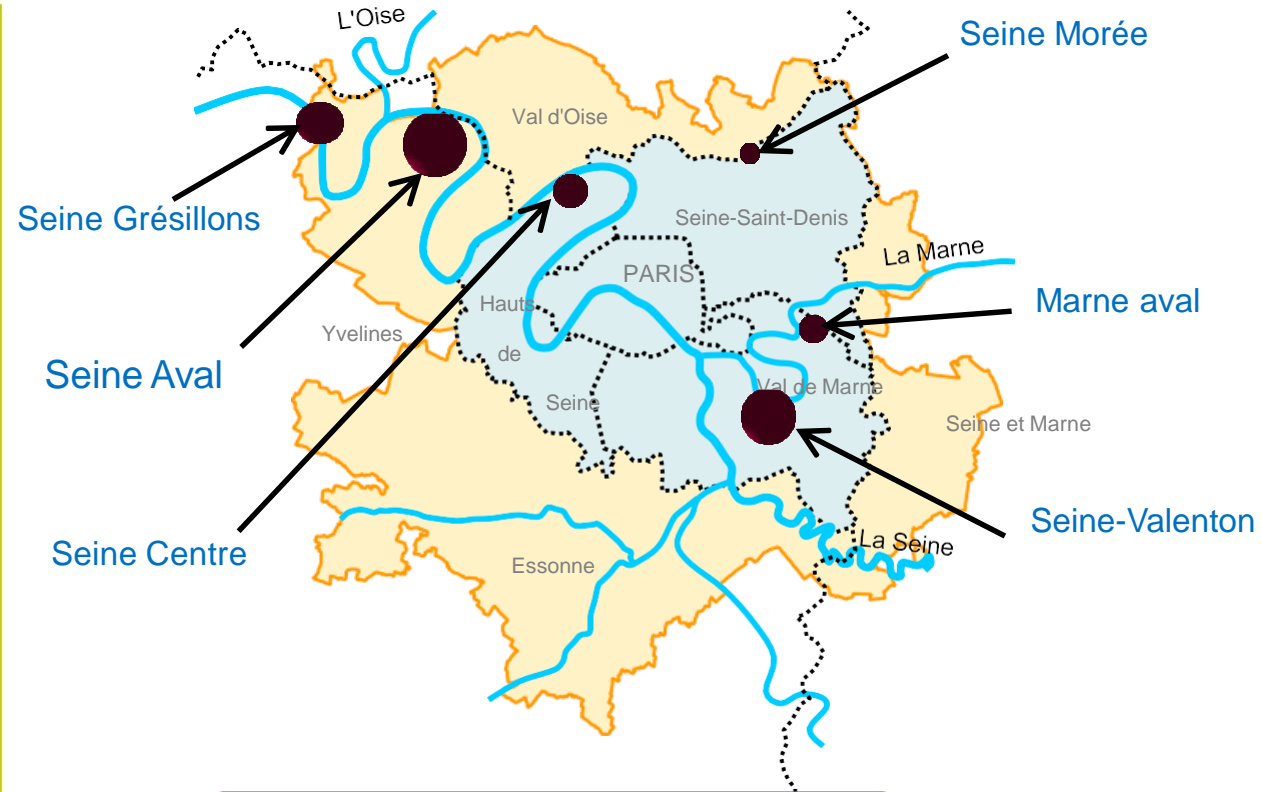
RHÔNE
1710 m³/s

LYON
484 000 habitants



RHIN
2000 m³/s

STRASBOURG
272 000 habitants



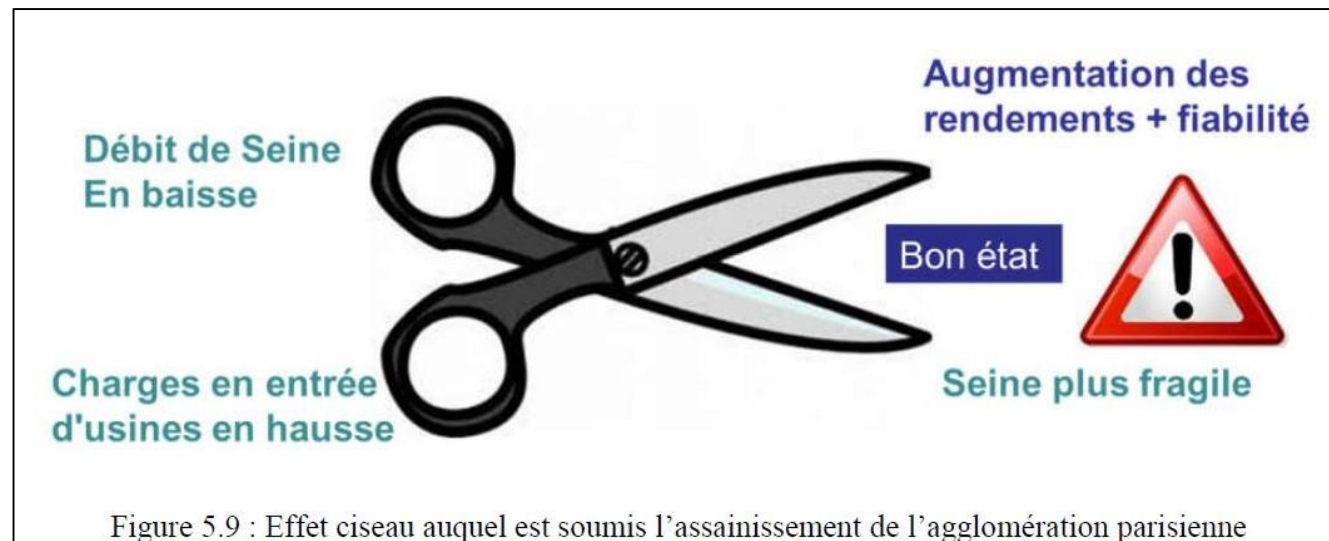
6 usines :

- 2,6 Mm³/j Temps Sec
- 4,6 Mm³/j Temps Pluie

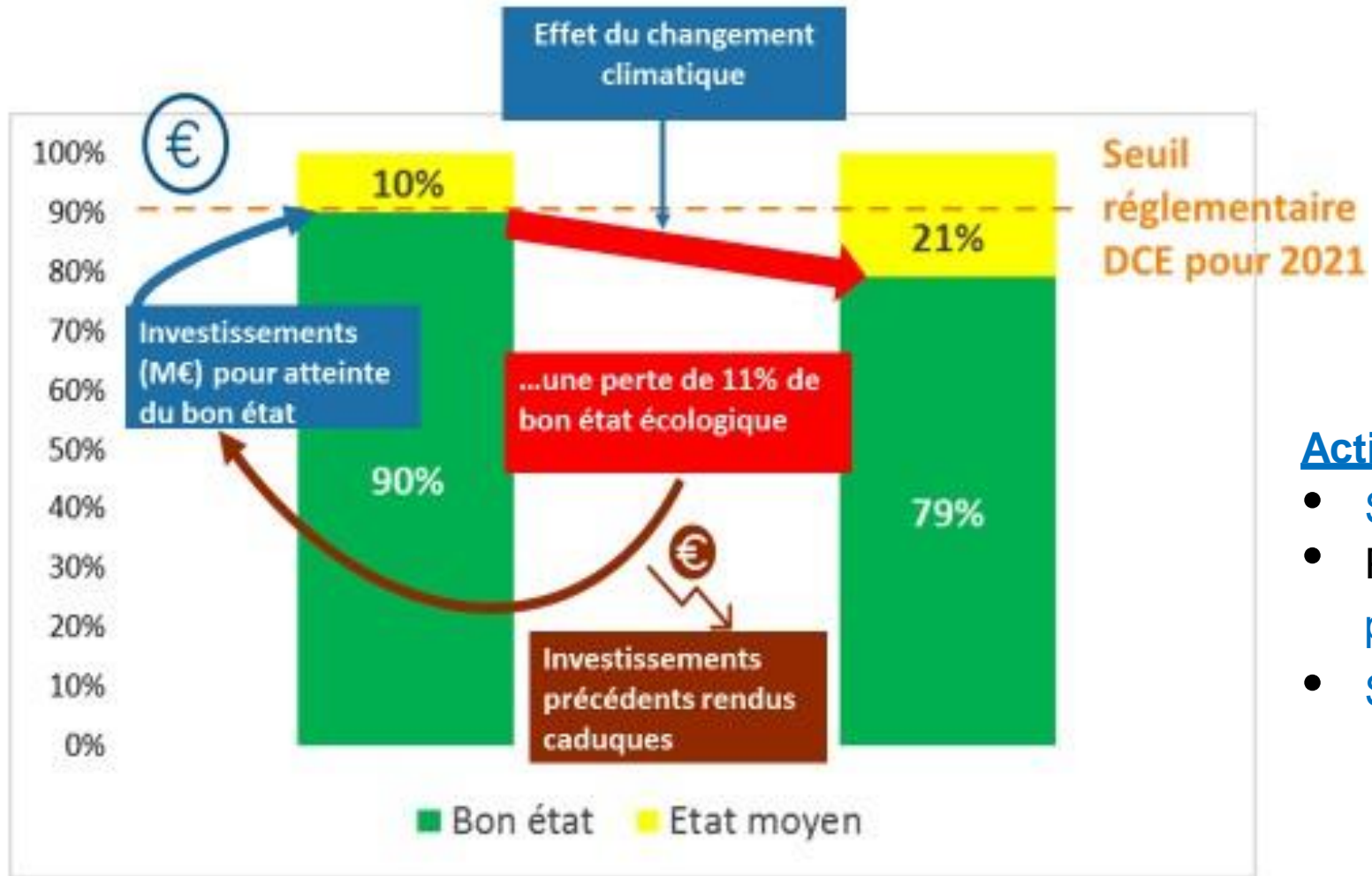
- ☞ 9,3 millions d'habitants
- ☞ 287 communes
- ☞ 43 maîtres d'ouvrage

CONSÉQUENCES POUR LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT FRANCILIEN

- **Capacité de dilution** de la Seine réduite
- Dans le même temps, **augmentation de la démographie d'ici 2050**
- Nouvelles approches **pour réduire les flux d'azote ?**
- **Infrastructures / Outils industriels fragilisés** (équipements électriques, serveurs, etc.) par les conditions extrêmes (canicules, gels)
- **Inondations par débordement de réseau** plus fréquentes



PISTES D'ACTION D'ADAPTATION DU SIAAP



Actions déjà en place :

- Soutien d'étiage par Seine Grands Lacs
- Politique de gestion à la source des eaux pluviales
- SDA : tests de robustesse pour la DCE

Le 12^{ème} programme doit être au cœur des financements de l'atténuation et adaptation au changement climatique des services d'eau

PISTES D'ACTION D'ADAPTATION DU SIAAP

- **Protéger nos outils industriels** contre les **températures extrêmes** :

Renouvellement d'équipement des *Infrastructures, pompes, vannes, automates, postes électriques, serveurs*

- **Contraintes** : Peu de connaissance sur la gestion de ces risques (extrêmes)
- **Leviers** : Faire émerger de nouvelles compétences

- **Adapter les SDA au changement climatique (débits des cours d'eau, pluviométrie, etc.)** :

- **Contraintes** : Peu connaissance pour simuler opérationnellement les effets climat
- **Leviers** : Développer des partenariats de recherche sur ces thématiques locales

Exemple : le SIAAP envisage de réaliser des « *crash-tests* » pour évaluer les réponses du système d'assainissement face à des régimes pluviométriques différents (ex : Bordeaux, etc.)

- **Déployer tous les potentiels de ressources des eaux usées au service des territoires** :

- **Contraintes** : Trop de travail en silos
- **Leviers** : l'assainissement est un acteur énergétique (biogaz), mais aussi agricole (cycles de l'azote et du phosphore) : développer des partenariats pour valoriser ses ressources

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Une solution innovante : la séparation des urines

Brigitte DURAND

Cheffe de la division études et ingénierie

Direction de la Propreté et de l'Eau

Service technique de l'eau et de l'assainissement

VILLE DE PARIS



Echanges de la COMITER :
contraintes à la mise en œuvre et actions leviers

Question 1 : les contraintes d'adaptation proposées sont-elles isolées ou partagées pour l'Ile-de-France ?

Question 2 : pour engager les actions qui répondent aux leviers quels sont les besoins que vous identifiez ?

Phénomènes de précipitations plus intenses

- Les cours d'eau franciliens sont majoritairement calibrés et endigués, les phénomènes d'inondation sur les secteur à l'aval seront accentués (Yerres, le Loing, la Mauldre...)
- Les phénomènes d'érosion sur le territoire francilien localisés à certains territoires (Seine Mantoise, Confluence Oise, Juine-Essonne-Ecole, les Morins et l'Yerres) seront aussi accentués
 - **Prise en compte des zones naturelles d'expansion des crues dans les schémas d'aménagement et les documents d'urbanisme à l'échelle régionale et locale mais aussi dans les PAPI.**



Enjeux du foncier et prévention des risques inondations

Comment renforcer la protection des zones humides : retour d'expérience du SAGE de la Bièvre

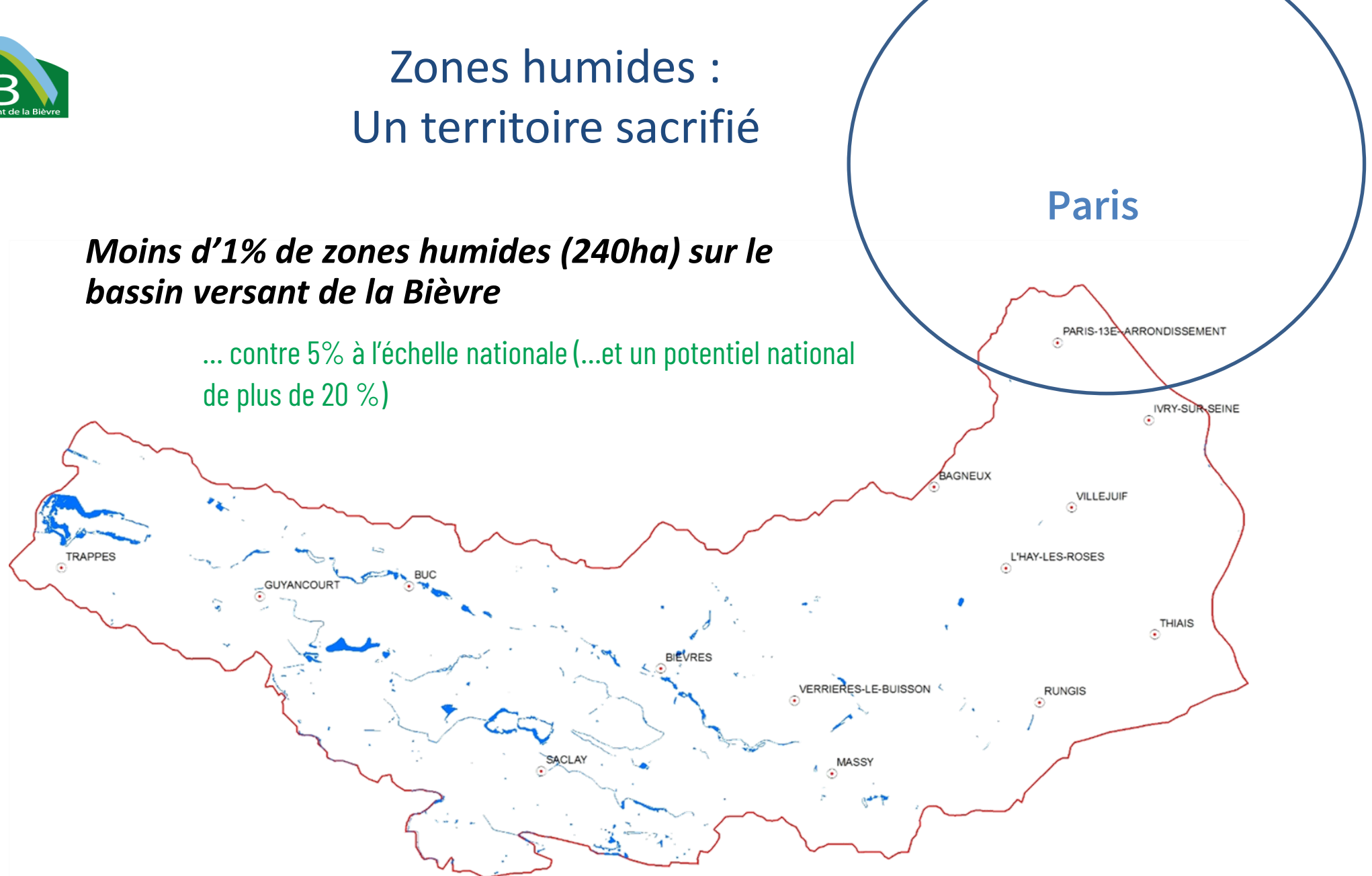
Anne PELLETIER-LE BARBIER
Présidente de la CLE de la Bièvre

Maëva RODIER
Directrice du SMBVB

Zones humides : Un territoire sacrifié

***Moins d'1% de zones humides (240ha) sur le
bassin versant de la Bièvre***

*... contre 5% à l'échelle nationale (...et un potentiel national
de plus de 20 %)*

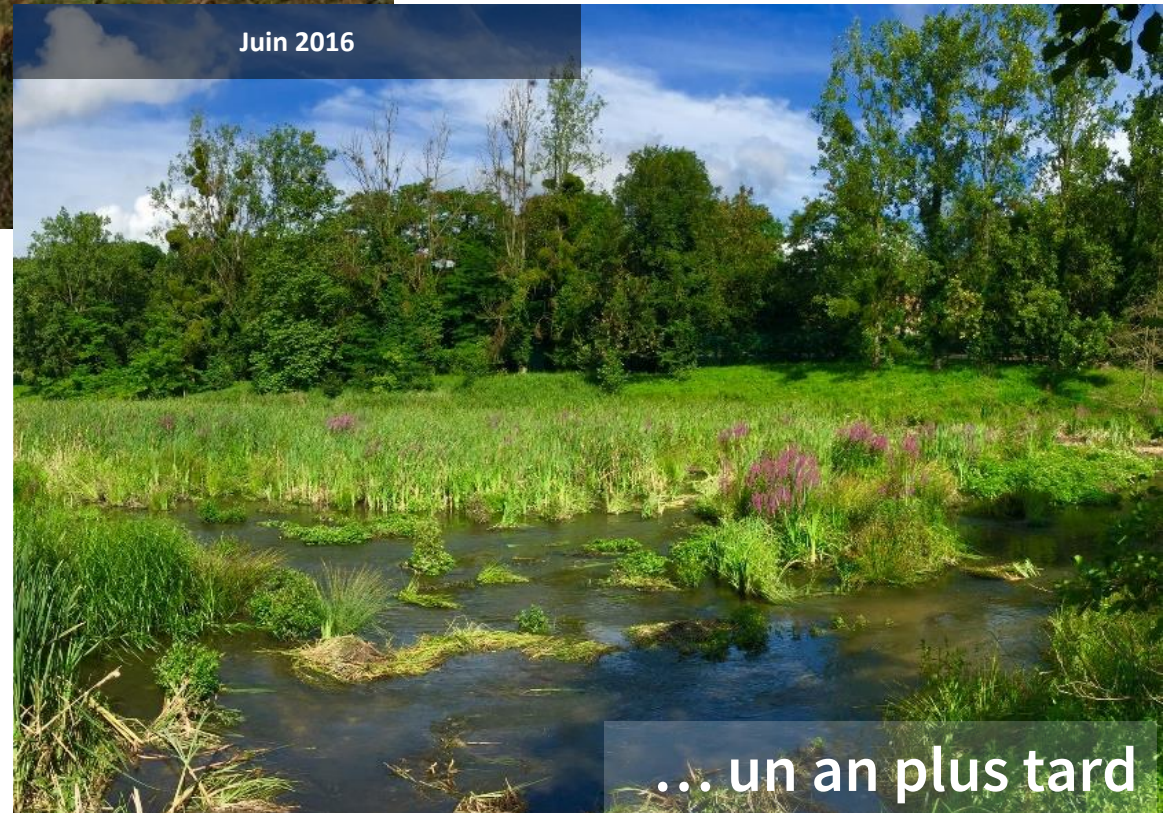


Suppression du bassin de Vilgénis aval à Massy en 2015



Le SIAVB a déjà recréé environ 10 ha de ZH par vidange des bassins sur la Bièvre depuis près de 10 ans...

... mais le potentiel de création de surfaces de ZH par vidange de bassin est quasi épuisé.



La protection des zones humides : un objectif du SAGE non atteignable

En dehors de ces 10 ha de création de nouvelles zones humides, la destruction des zones humides se poursuit sur le bassin versant malgré la présence d'un SAGE

- Projet de l'OIN : destruction de 20 ha de zones humides sur le Plateau de Satory + 20 à 30 ha supplémentaires dans les années à venir (Soit 20% des ZH du bassin)
- Projet de construction d'un magasin LIDL en zone humide, compensé sur une zone humide inventoriée du SAGE → perte nette de zone humide !

→ Le SAGE vise pourtant la protection des zones humides pour **stopper le processus de disparition** des zones humides et **reconquérir ces milieux**.

Objectif : « zéro perte nette de surface de zones humides » sur le bassin versant

Problème identifié


Le principe même de "compensation", sur lequel s'appuie le SAGE, ne permet pas de stopper le processus de disparition des ZH : car la compensation des fonctionnalités prime sur la compensation surfacique :

- Dès lors que la compensation est autorisée (sur ou en dehors du bassin versant) : il y a destruction de **surfaces** de zones humides
- A ce jour la compensation ne se fait pas sur d'anciennes zones humides artificialisées.

Deux pistes de solutions

- Repenser les projets d'aménagement des opérateurs de l'Etat (OIN) imaginés il y a 15 ans qui n'intègrent pas, aujourd'hui, tous les paramètres d'entrée pour adapter le territoire aux effets du changement climatique : viser à minima la réduction de l'emprise des projets sur les zones humides.
 - **L'idéal serait que la préservation des ZH soit un prérequis à tout projet d'aménagement.**
- Inciter des projets de compensation par **désartificialisation** d'anciennes ZH
 - Nécessite une étude préalable à l'échelle du BV (aidée par l'AESN)
 - Contraintes : actions plus chères plus complexes, plus chronophages... qu'une compensation classique de fonctionnalités de ZH.
 - **L'idéal serait que cette désartificialisation des ZH se fasse sans compter sur la « compensation » pour augmenter la surface de zones humides sur le BV.**

En milieu urbain, la création de zones humides et de zones d'expansion des crues « **maitrisée** » nécessitent des ouvrages de régulation.



Comment mieux aider les projets multifonctionnels en milieu urbain ayant pour objectif de créer des milieux humides favorables à la biodiversité ?

Contraintes :

- De nombreux acteurs aux compétences diverses (GEMAPI et villes pour les volets "pluvial" et "aménagement")
- Travaux de reprise des ouvrages hydrauliques non financés au titre de la « prévention des inondations » ("PI" de la GEMA-PI) ou de la gestion des eaux pluviales

Echanges de la COMITER :
contraintes à la mise en œuvre et actions leviers

Question 1 : les contraintes d'adaptation proposées sont-elles isolées ou partagées pour l'Ile-de-France ?

Question 2 : pour engager les actions qui répondent aux leviers quels sont les besoins que vous identifiez ?

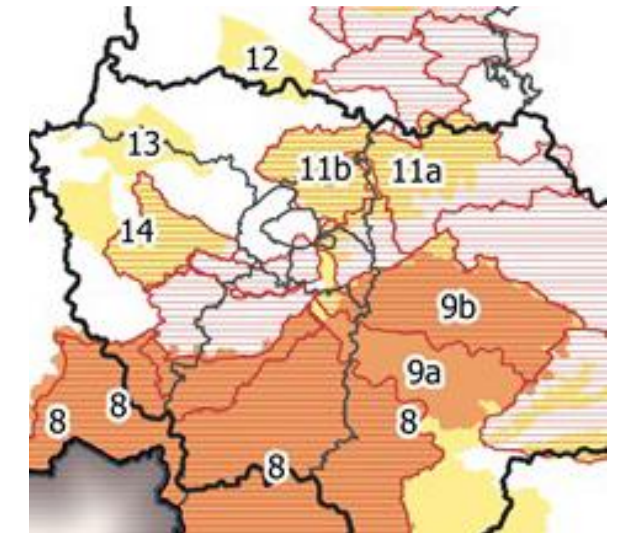
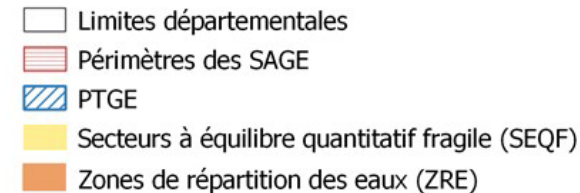
Evènements de sécheresse et fortes chaleurs

- L'augmentation de température et la baisse des teneurs en oxygène vont conduire à la dégradation des habitats et seront un frein à la migration piscicole (Etude CONSACRE GIPSeineAval)

➤ **Accélérer la restauration des milieux pour augmenter leur résilience**

- Si l'enjeu sur le quantitatif n'apparaît pas prégnant actuellement, quelques secteurs à tension quantitative fragile identifiés dans le SDAGE.

➤ **Etudes à engager en priorité sur les territoires de SAGE**



- Des zones humides fragilisées et peu protégées

➤ **Influer sur les schémas d'aménagement et documents d'urbanisme à l'échelle régionale et locale**

- Des espaces urbains soumis à des vagues de chaleur par manque de végétalisation

VENDREDI 07 AVRIL 2023



COMITER des rivières d'Ile-de-France

Contrat Eau, Trame, Verte & Bleue, Climat 2020-2024 Contexte, difficultés et leviers

Daniel LEVEL

Président du comité de pilotage du Contrat, Maire de la commune déléguée de Fourqueux

Gwénaëlle DAVID

Animatrice et Chartes et Contrat, Association Espaces

gwenaelle.david@association-espaces.fr / 06 59 48 44 24



Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

Contexte du Contrat Eau, Trame Verte & Bleue, Climat

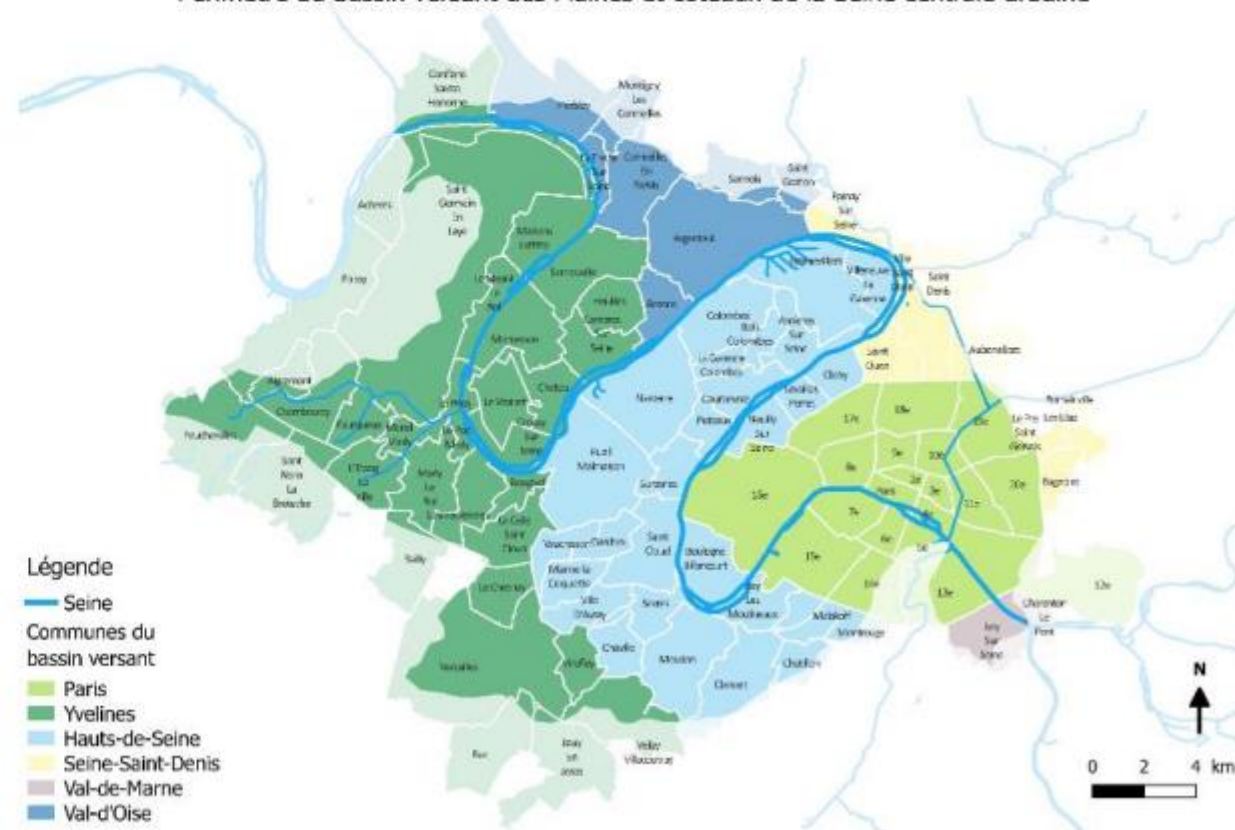
Une animation d'accompagnement des porteurs de projets depuis 2014

Cadre

- Accompagner des acteurs dans **leur projet d'aménagement afin de développer les solutions d'infiltration, la réutilisation des eaux de pluie**, la restauration de la trame verte & bleue et la préservation de la ressource en eau
- Appuyer les acteurs pour l'analyse et l'application des critères et modalités d'éligibilité aux aides financières ainsi que dans l'élaboration des dossier de demande de subventions.
- Accompagner gratuitement les collectivités et structures volontaires dans cette démarche.

Soutenue par

Périmètre du bassin versant des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine



Constats

Contrat qui repose sur du volontariat de la part des signataires pour la mise en œuvre des actions inscrites

Signataires engagés avec une inscription d'actions pour la désimperméabilisation et la végétalisation

Difficultés

Pas de réglementation contraignante liée à la désimperméabilisation et à la gestion des eaux pluviales à la différence du SAGE, peu de réglementation dans les textes d'urbanisme

Aménagements qui ne répondent que très partiellement aux enjeux premiers d'adaptation au changement climatique

Leviers identifiés

Sensibilisation auprès des services d'urbanisme pour une mise en œuvre et une application plus ambitieuse en termes de gestion des eaux pluviales à la source ?

Outil d'identification et de planification pour répondre aux enjeux prioritaires d'adaptation au changement climatique ?
Exemple : cartographie des sites à enjeux (Ilôts de chaleur urbain)



Echanges de la COMITER :
contraintes à la mise en œuvre et actions leviers

Question 1 : les contraintes d'adaptation proposées sont-elles isolées ou partagées pour l'Ile-de-France ?

Question 2 : pour engager les actions qui répondent aux leviers quels sont les besoins que vous identifiez ?

Autres thèmes stratégiques pour l'Ile-de-France ?

Suggestions de la comiter



Déjeuner de travail :

Sélection de thèmes pour l'après-midi



APRES-MIDI

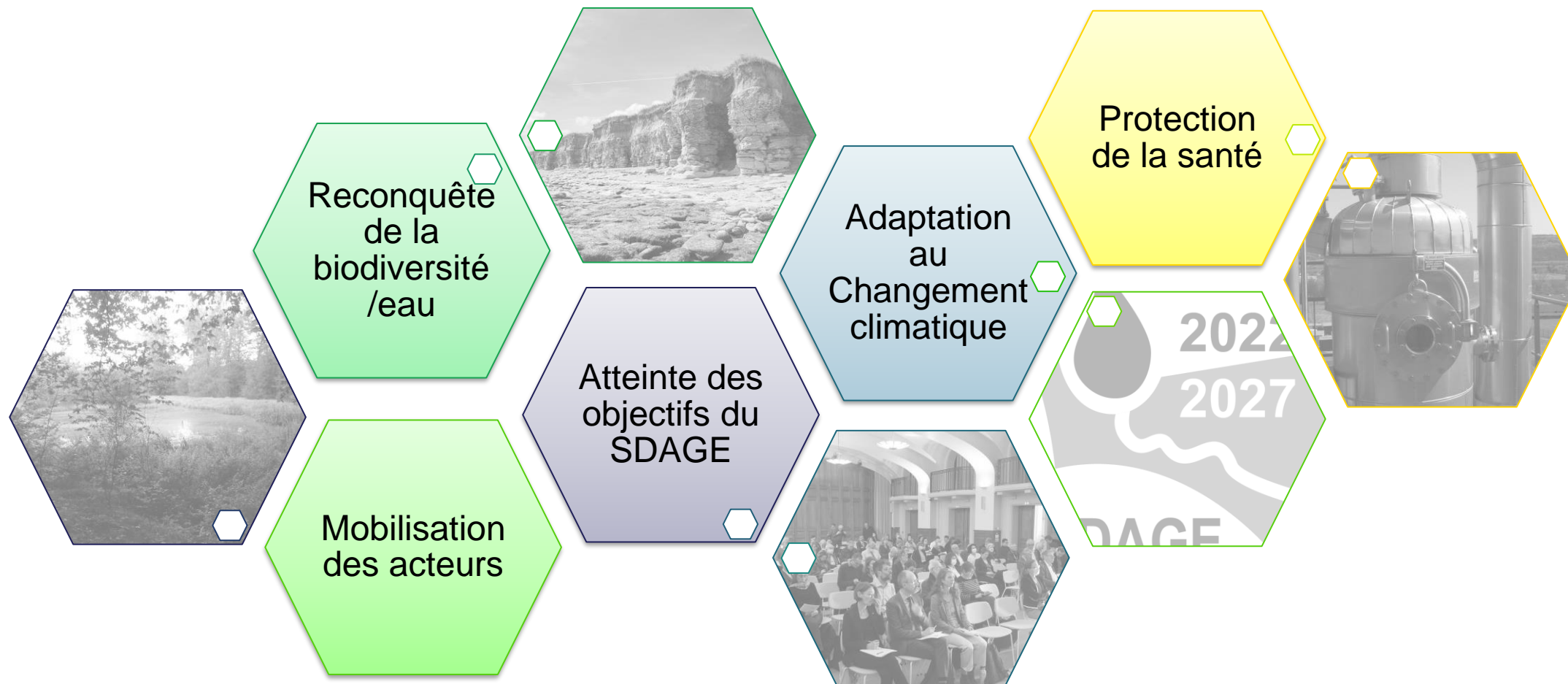
REFLEXIONS SUR L'ELABORATION DU 12^{ème} PROGRAMME

Sandrine DEROO

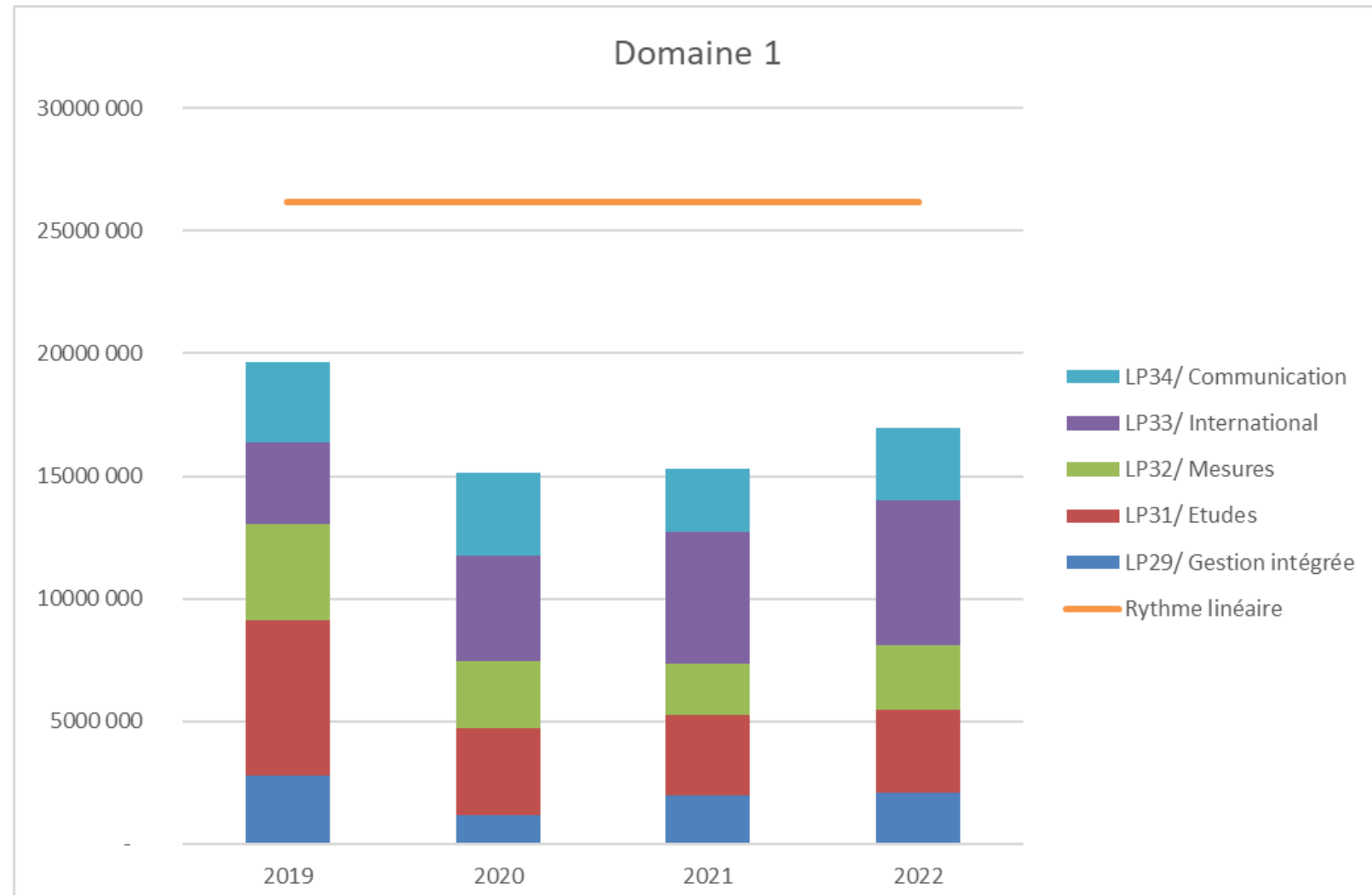
Déléguée du programme et instances de bassin

DIRECTION DU PROGRAMME ET DES INTERVENTIONS

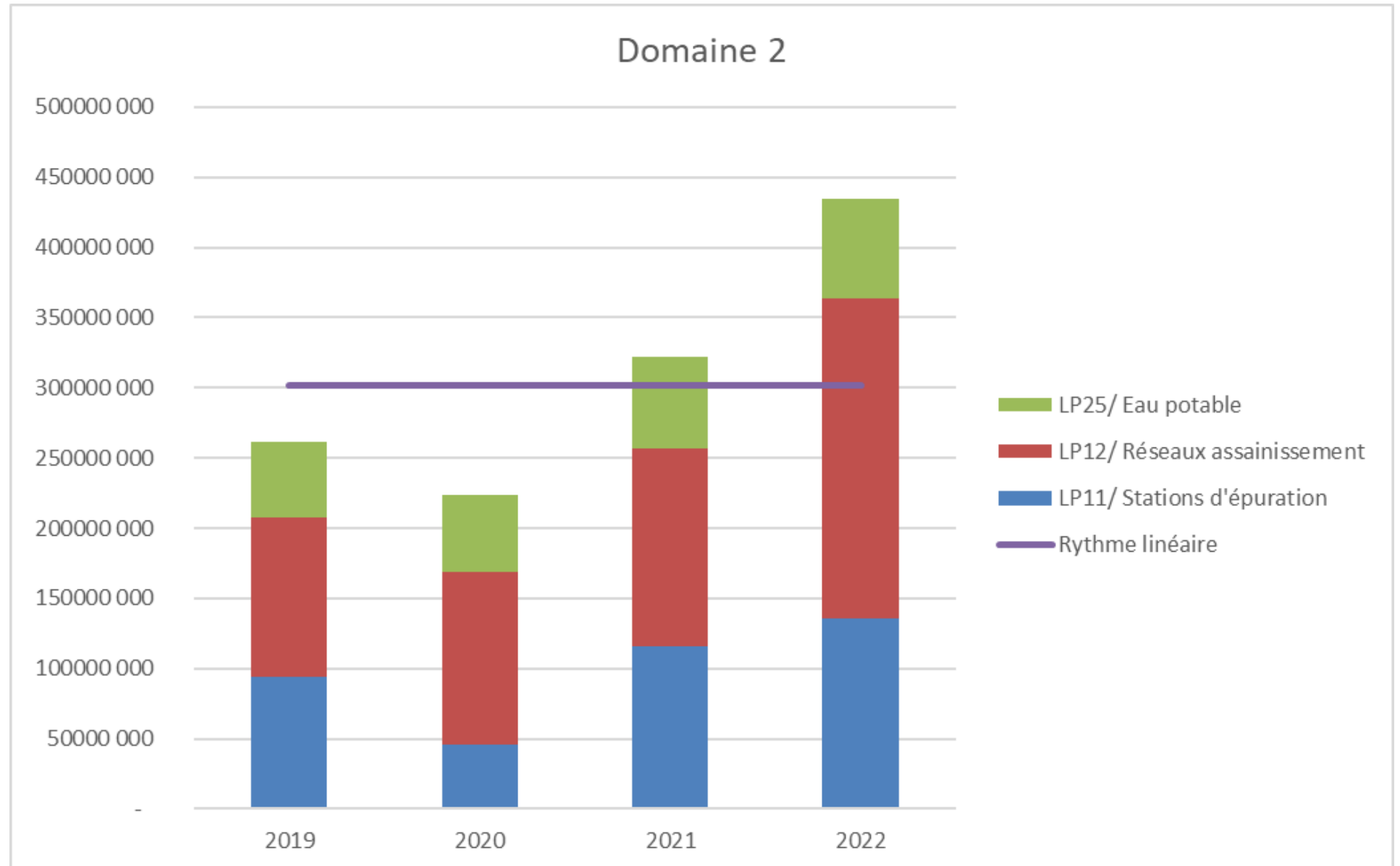
Rappel des enjeux 11^e Programme



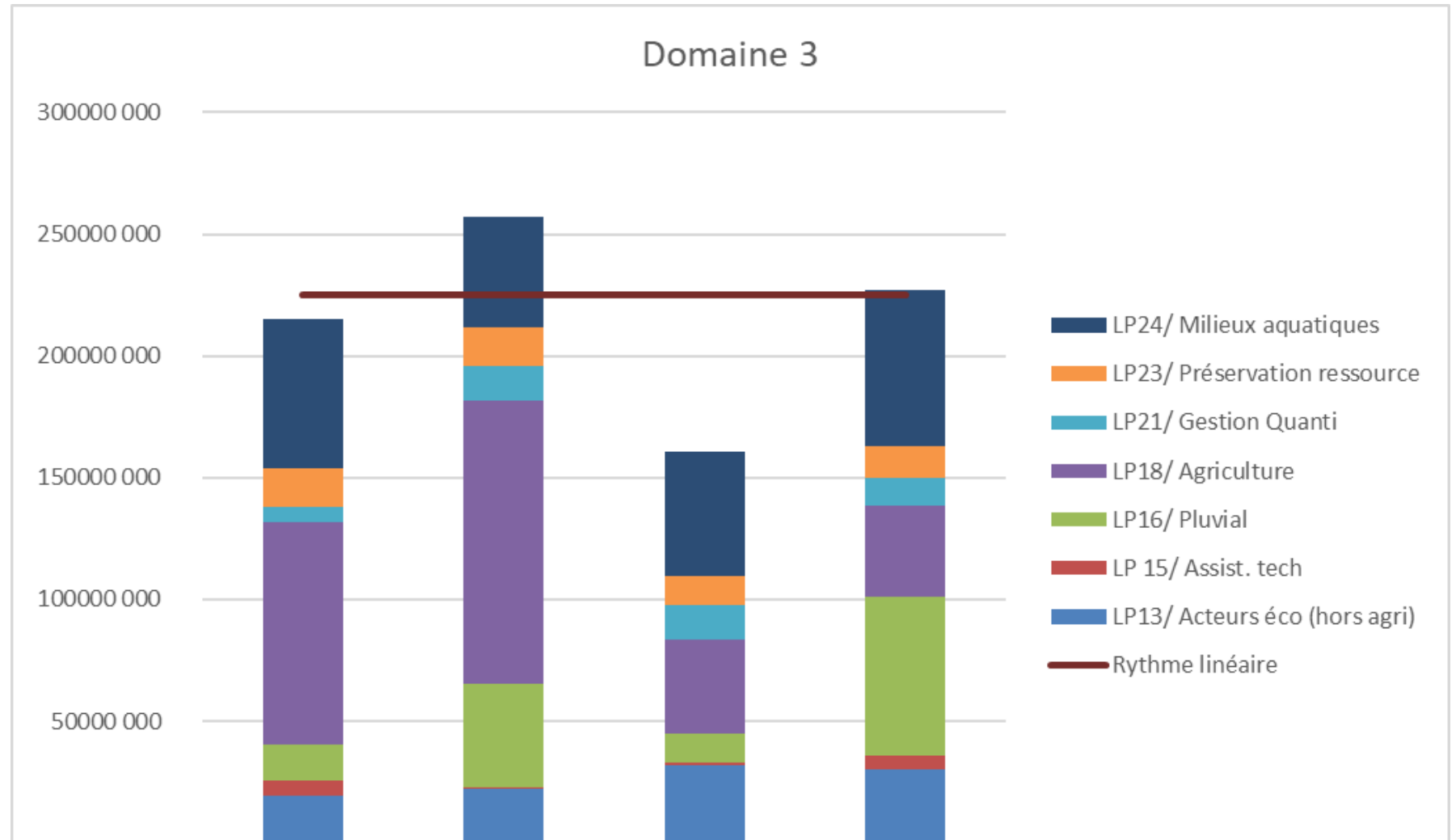
Bassin



Bassin



Bassin



Equipe DTSF

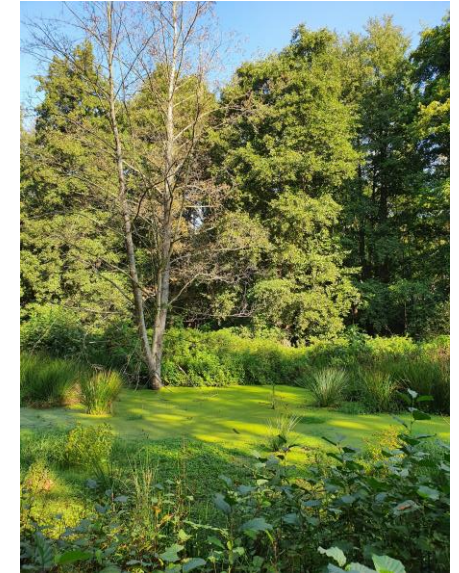
DIRECTION TERRITORIALE SEINE FRANCILIENNE

Bilan 11^{ème} programme Sur le territoire de la Seine-Francilienne

	6 ans			4 ans		
	10 ^{ème} Programme (2013-2018)			11 ^{ème} Programme (2019-2022)		
	Montant	%/ dossier	Nb dossier/an	Montant	%/ dossier	Nb dossier/an
Petit cycle	1 248 879 627	74%	629	873 382 332	70%	520,5
Grand cycle	64 738 238	26%	219	127 126 601	30%	213,25
	1 313 617 865		848	1 000 508 933		733,75
Protection de la ressource	16 367 064		21,5	39 714 710		31,5
Restauration des milieux	41 624 443		104,84	41 261 260		90,25
Gestion des EP à la source	12 261 824		18,5	42 182 124		79,5

Focus francilien : restauration des milieux aquatiques

- **Nombre d'aides en diminution de 14 %, avec un montant annuel d'aides stable de l'ordre de 41 M€**
- **Recomposition de la nature des projets financés :**
 - Forte réduction des aides animation, des aides entretien (- 30% en nombre)
 - Augmentation des études et travaux (nombre et montant)
 - Doublement du linéaire de berges restaurées (6,5 km/an au Xe prog contre 13km/an au XIe prog. En 2022 : 23 km)



Focus francilien : restauration des milieux aquatiques

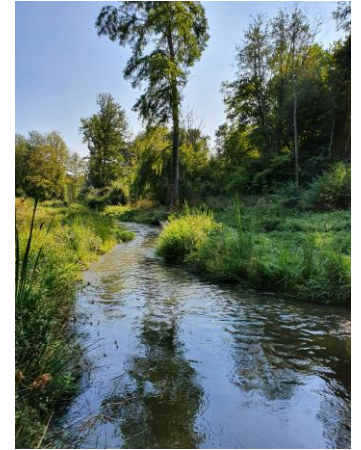


- Monter en compétence des MO milieux aquatiques suite au regroupement des compétences.

- De nombreuses études :
 - préalables aux travaux
 - stratégiques à l'échelle de bassins versants

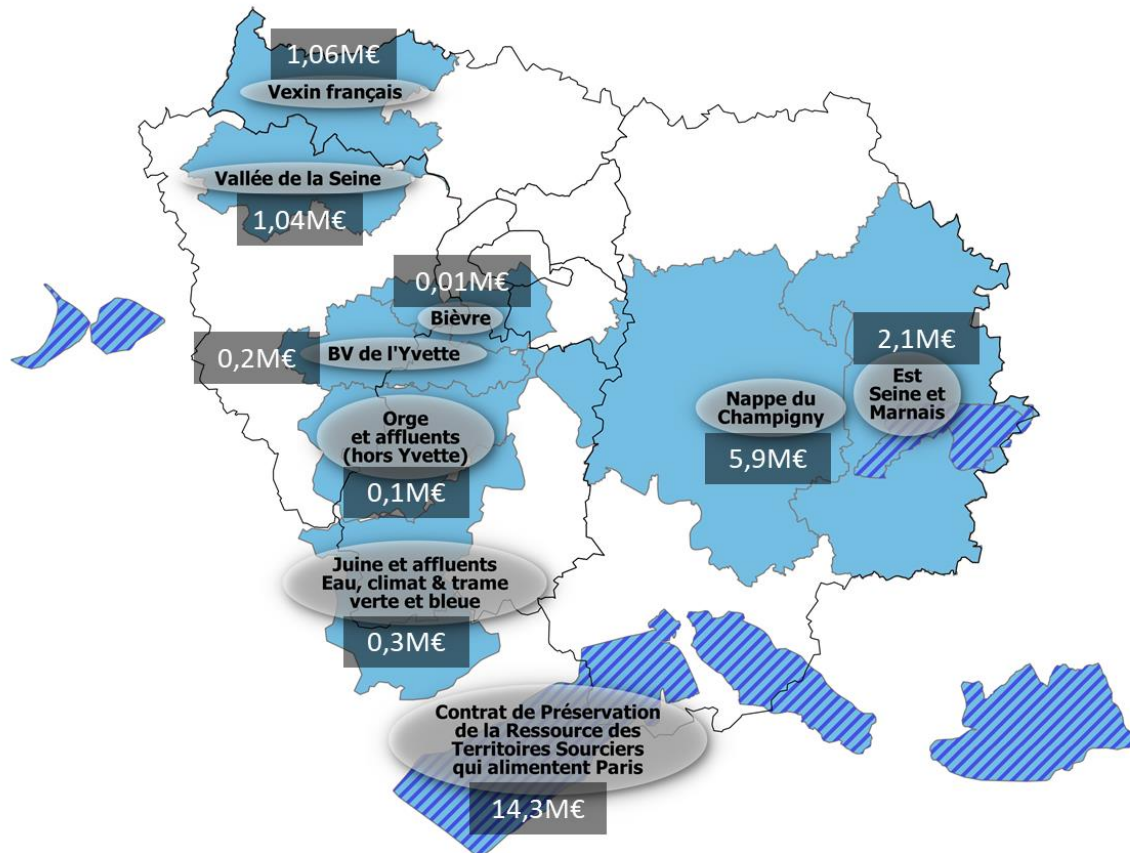


- Principaux travaux réalisés par une dizaine de MO dynamiques
- De nombreux bassins versants sans travaux, juste entretien
- Manque d'adhésion voire opposition des riverains



Bilan 11^{ème} programme VS 10^{ème} programme

Protection de la ressource



Montants des projets de protection de la ressource aidés par l'AESN dans le cadre des Contrats de Territoire Eau et Climat de 2019 à 2022

- Entre le 10^e et le 11^e programme : **+50 % d'actions aidées** et **+ 150% en montant d'aide**
- **62/80 captages prioritaires bénéficient d'un plan d'actions validé en février 2022**, la plupart dans le cadre de contrats (actions agricoles et non agricoles selon les enjeux)
- En complément, développement d' **actions supralocales** :
 - **D'animation et de communication** (GAB et Abiosol), **+ de 50% de la SAU en bio sur les AAC en 2022**
 - De **structuration des filières BNI et bio** (chanvre, blé bio...)
- **Développement des PSE** sur l'ensemble du territoire (Eau de Paris, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Aubette (SIEVA), SUEZ)

Focus francilien : gestion des eaux pluviales

Pour la gestion des EP à la source, incluant les projets des collectivités mais aussi ceux des activités économiques, l'augmentation du nombre d'aide est très importante : quatre fois plus de projets aidés chaque année. Les aides sont essentiellement localisées sur PPC avec une majorité sur le département du 92 et Paris.

- **Les raisons de ce succès**
 - Fort intérêt pour la désimperméabilisation/végétalisation (gestion durable de l'eau, réduction des pollutions, îlot de fraîcheur, aménagement, ...)
 - Mise en place des zonages pluviaux
 - Mise en place d'animations
- **Les améliorations qui restent à apporter**
 - Généralisation des zonages pluviaux
 - Intégration des eaux pluviales le plus en amont possible des projets d'aménagements
 - Favoriser les projets les plus ambitieux



Focus francilien : petit cycle et cas de la baignade



**PROTCOLE
D'ENGAGEMENT
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU
PLAN D' ACTIONS
BAIGNADE**



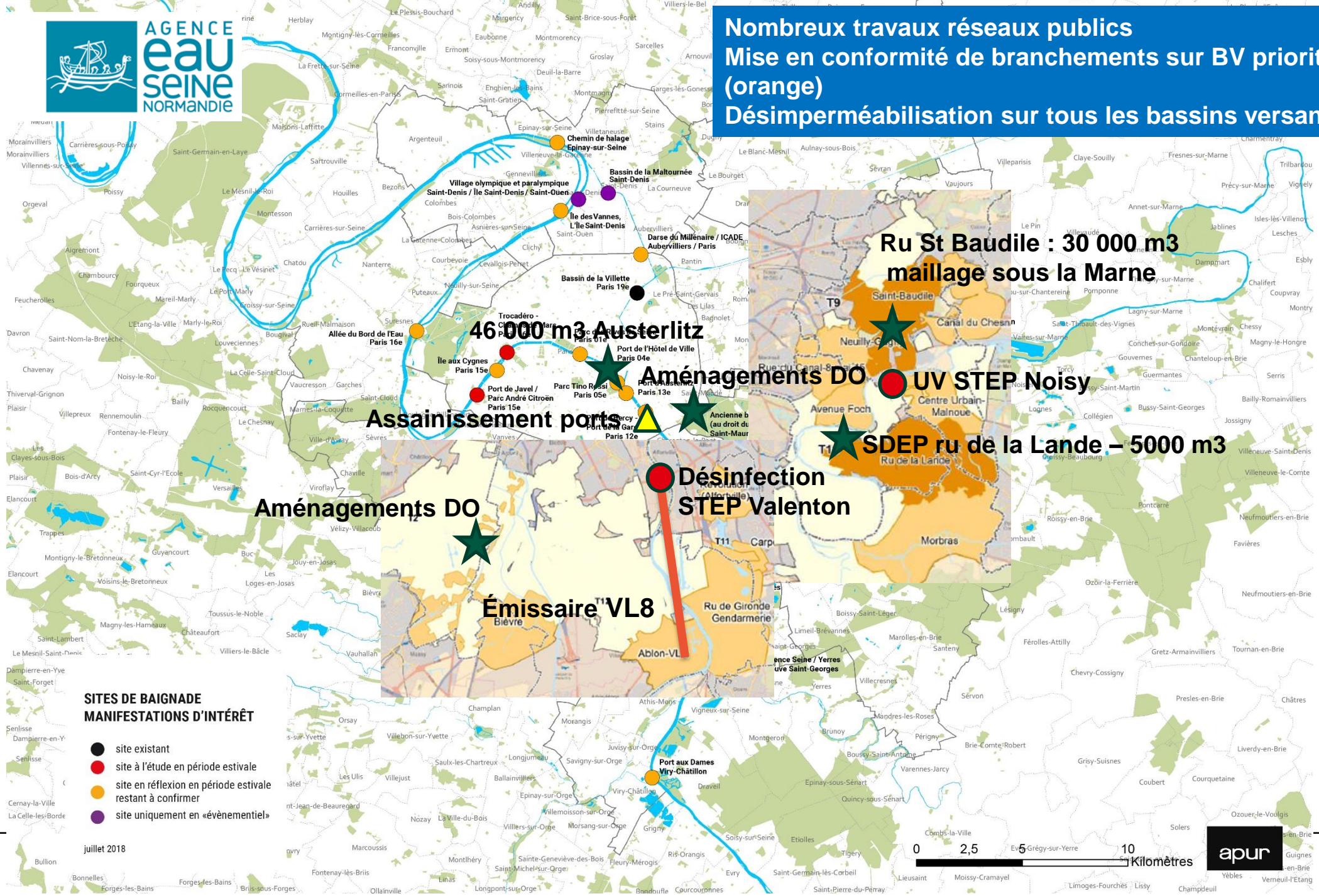
The poster features a central title and a grid of logos from various stakeholders. The logos include: Ville de Paris, République Française, Seine-Normandie, Val de Marne, Hauts-de-Seine, Agence eau seine normandie, Métropole Grand Paris, SIAAP, Est Ensemble Grand Paris, Ports de Paris HAROPA, Grand Paris Grand Est, vnf (Voies navigables de France), Paris Terres d'Envol, Marne Vivre, Paris Est, SAGE (Syndicat d'Aviation Générale de l'Est), Sud-Est Avenir, Grand Paris Seine-Normandie, SMBVB, Vallée Sud Grand Paris, ars (Agence Régionale de Santé Île-de-France), Agence de l'Eau Seine-Normandie, Seine Ouest, and Apur (Atelier Parisien d'Urbanisme). At the bottom right, the logo for SEDIF (Service Public de l'Eau de Paris) is also present.



Bilan technique et financier du plan baignade (avec CDZ 03/23)

Axe 1 : connaissance (études)	-	15	-	-
Axe 2 : désinfection usines (SIAAP)	12	12	100%	100% (2 usines)
Axe 3 : branchements privés	138	33,5	20%	19% (5 095 BP / 23 000)
Axe 3 : réseaux publics (collectivités)	305	126,5	41%	-
Axe 4 : maîtrise surverses unitaires et traitement eaux pluviales (Paris, Dpts, SIAAP)	225	241	107%	100% (90 000 m ³ / 90 000)
Axe 4 : VL8 (SIAAP)	303	262	87%	100 % (8 840 ml / 8 840 ml)
Axe 4 : Déconnexion/ désimperméabilisation des surfaces raccordées	180	63	34%	16% (95 ha / 600 ha)
Axe 5 : ports (Haropa, VNF)	13	13	100%	100% (13 ports amont JOP)
Axe 5 : bateaux à raccorder (logements, ERP)	2	0,7	39%	46% (71 bateaux / 156)
TOTAL	1 178	765	65%	

Nombreux travaux réseaux publics
Mise en conformité de branchements sur BV prioritaires (orange)
Désimperméabilisation sur tous les bassins versants



46 000 m³ Austerlitz

Ru St Baudile : 30 000 m³ maillage sous la Marne

Assainissement ports

Aménagements DO UV STEP Noisy

SDEP ru de la Lande – 5000 m³

Désinfection STEP Valenton

Aménagements DO

Émissaire VL8

SITES DE BAINADE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

- site existant
- site à l'étude en période estivale
- site en réflexion en période estivale restant à confirmer
- site uniquement en «évènementiel»

juillet 2018



Quel bilan intermédiaire tirer du 11^e programme ?

Lancement du chantier d'élaboration du 12^{ème} programme

Sandrine DEROO

Déléguée du programme et instances de bassin

DIRECTION DU PROGRAMME ET DES INTERVENTIONS

LANCEMENT ELABORATION 12^E PJ | LE PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU

Le programme d'intervention de l'agence détermine les domaines et conditions de l'action de l'agence pour les 6 ans

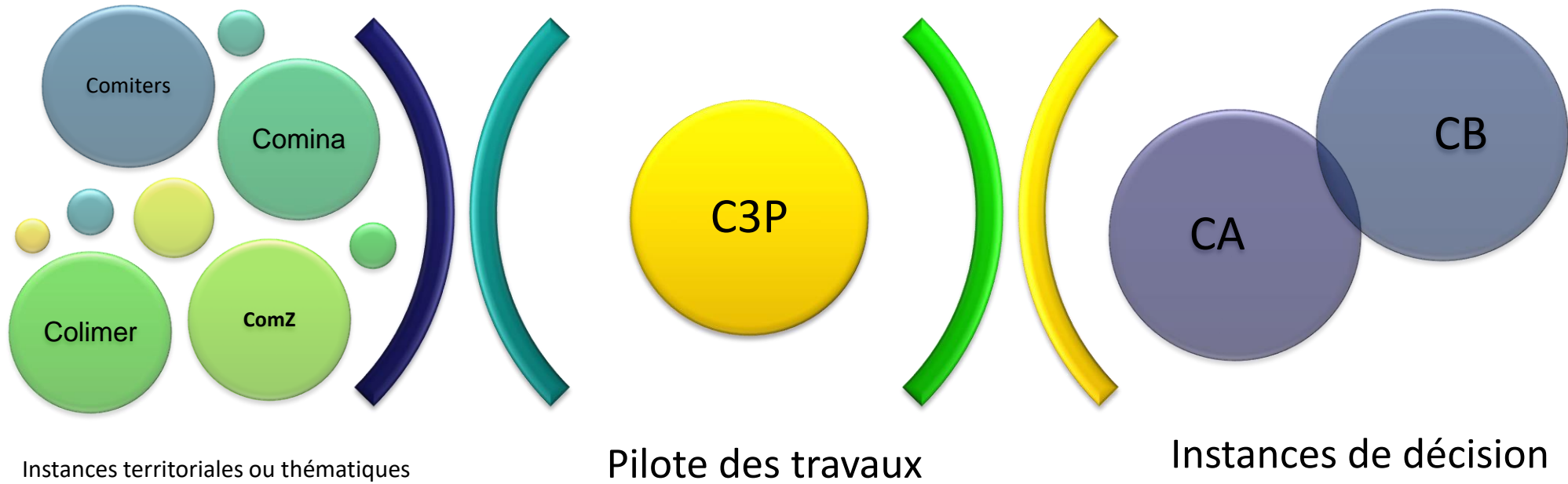
Un programme, c'est ...

- une maquette financière (des dépenses, des recettes) sur 6 ans
- des modalités de redevances
- des modalités d'aides générales
- des modalités d'aides thématiques

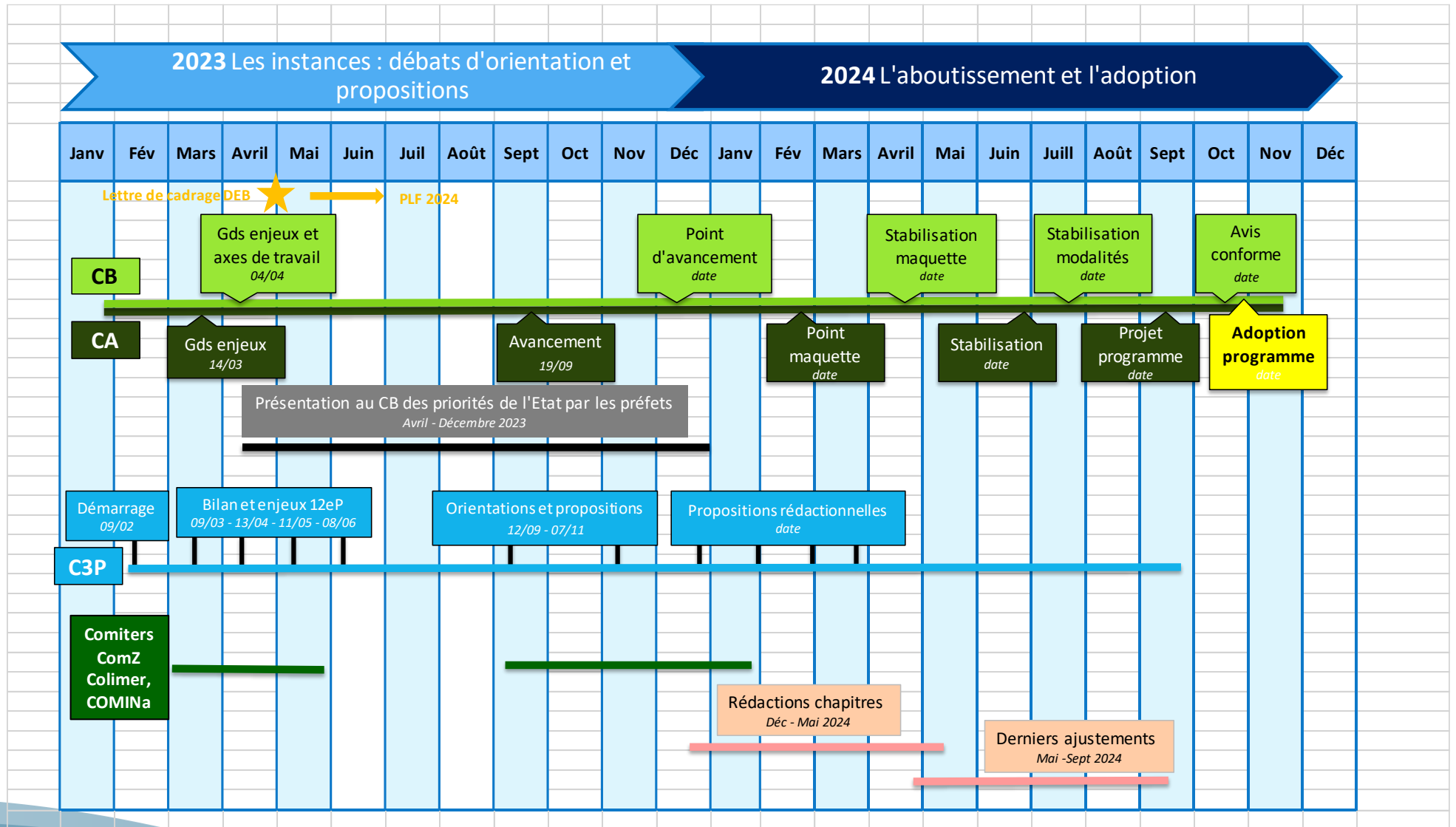
Le 12^e programme d'intervention : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030

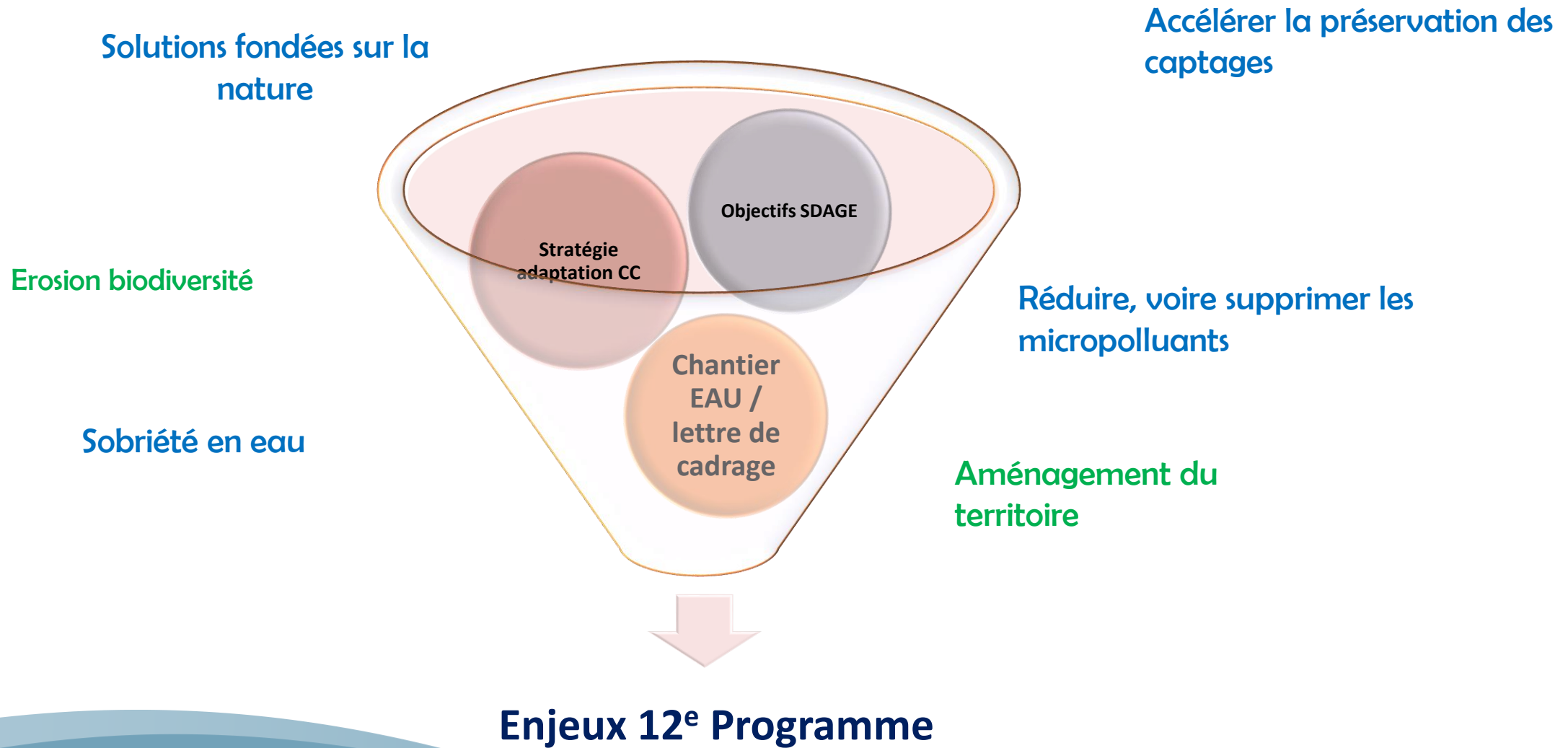
Adoption en comité de bassin puis en conseil d'administration avant fin octobre 2024

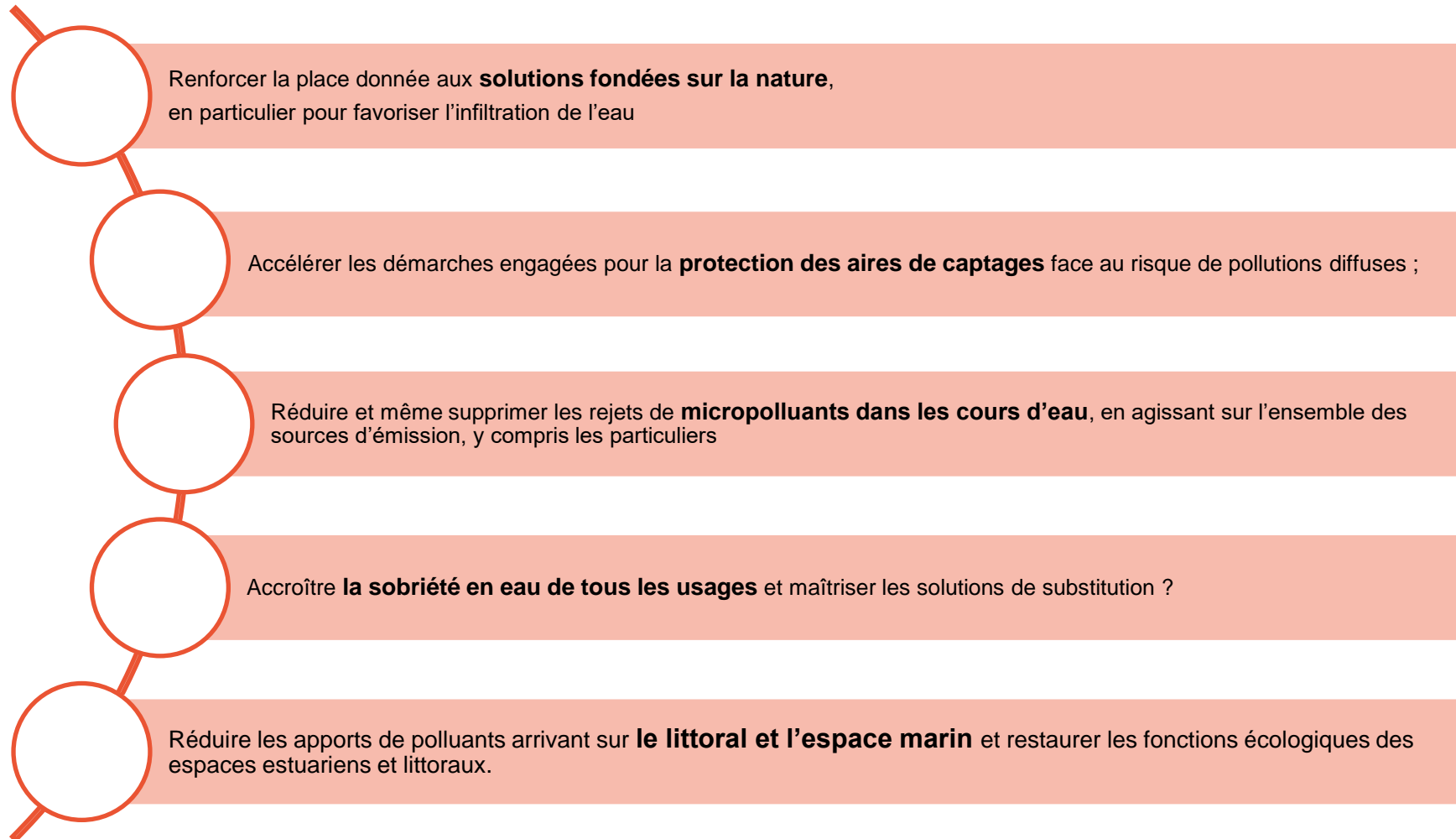
LANCEMENT ELABORATION 12^E PJ | MODALITES DE TRAVAIL DES INSTANCES

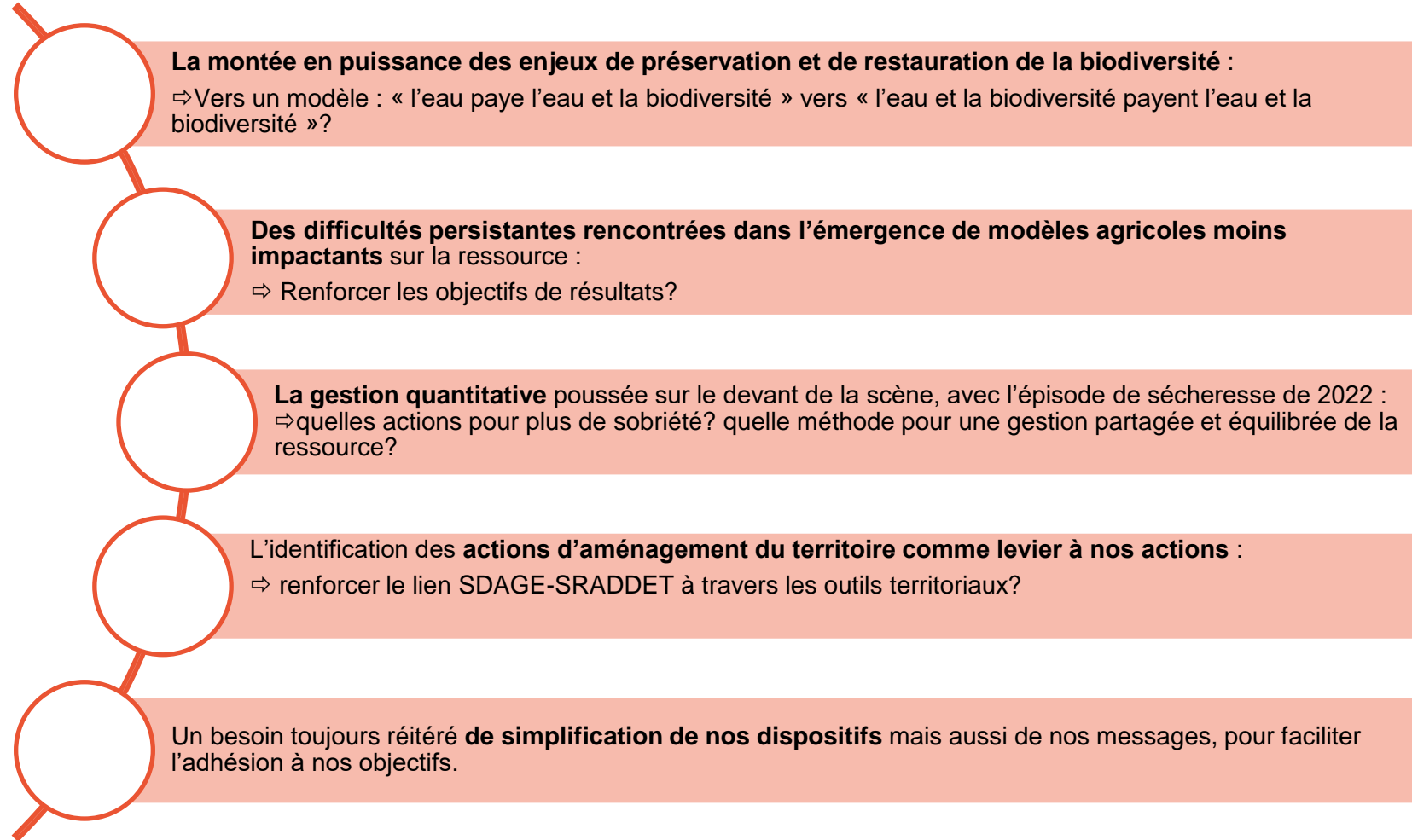


LANCEMENT ELABORATION 12^E P | CALENDRIER











**Accélération
nécessaire de nos
actions**
↔ contraintes des
moyens financiers et
humains



**Incertitudes fortes sur
les évolutions fiscales
et aussi réglementaires**



**Besoin de démontrer
l'efficience
environnementale des
actions proposées**



**Prendre en compte des
besoins locaux : ANC,
enjeux propres aux
têtes de bassin**



**Prendre en compte les
leviers non financiers
(contractualisations,
ingénierie locale)**



**Prévoir une place pour
l'expérimentation
territoriale**

Travaux des membres de la COMITER

- Pistes d'investigation souhaitées pour le 12^{ème} programme ?



Conclusions